

Image not found or type unknown



Délai de prescription pour une affaire de recel

Par **Bchx**, le **14/07/2009** à **11:27**

Bonjour, je me suis fait voler un véhicule en 2002, une personne a été condamnée pour recel et me doit donc une somme assez conséquente, étant insolvable en 2002 je n'ai toujours rien récupéré, pourrait on m'indiquer le délai de prescription pour une affaire de ce genre, merci beaucoup.